VILLE DE PESSAC

Démarche inclusive

La participation est essentielle pour garantir la pertinence et la pérennité de toute action de développement. Dépasser les barrières sociales, n'est possible que s'il existe un effort proactif pour les inclure. Ceci requiert des actions positives et la mise en œuvre d'aménagements raisonnables.

Education : vers une démarche inclusive

A Pessac, Jules Ferry élémentaire, Georges Leygues élémentaire, Aristide Briand et Pierre Castaing sont des écoles appelées Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS). Chacune scolarise de 10 à 12 enfants en moyenne. Chaque élève bénéficie des apprentissages scolaires à un rythme proche de celui des autres élèves. L'école Cap de Bos inclut d'une manière un peu différente en ceci que grâce à la mise à disposition de locaux par la ville sa démarche est pratiquée avec l'institut médico-éducatif de l'Alouette. Depuis 2016 six à dix élèves participent à la vie d'une école classique en partageant les temps de restauration, de récréation et d'accueil périscolaire ; ils bénéficient également d'ateliers éducatifs avec leurs éducateurs de l'IME. Il s'agit là d'un dispositif favorisant un parcours fluide apprécié de l'enfant et de sa famille et qui permet de constituer une transition douce avant d'intégrer une institution spécialisée. L'inclusion scolaire fait partie du nouveau Projet Educatif du Territoire de Pessac.

Témoignage

Le petit Lubin aujourd'hui âgé de 10 est atteint d'une pathologie génétique s'accompagnant d'un retard mental l'empêchant de restituer ses acquisitions.

Parfois, être scolarisé dans un système à part peut rajouter du handicap au handicap. En tant que parents, notre objectif est que Lubin soit le plus autonome dans sa vie d'adulte. Il nous semble primordial qu'il soit confronté enfant à la vraie vie afin de s'acclimater au monde.
Les années passant, nous nous rendons compte que sa scolarisation en ULIS est de moins en moins adaptée. L'inclusion à mi-temps à l'antenne Cap de Bos de l'IME constitue pour lui une transition douce vers autre chose, tout en restant dans un environnement scolaire classique. Nous avons beaucoup de chance de pouvoir bénéficier de ce type de dispositif encore trop rare.
Olivier Mariaud, père de Lubin atteint d'un handicap génétique

CONTACT

Centre communal d'action sociale

05 57 93 67 67
Courriel

Ville de PESSAC

HÔTEL DE VILLE DE PESSAC
Place de la Ve République
33604 Pessac Cedex

courrier@mairie-pessac.fr

05 57 93 63 63

Lundi : 13h30-19h
Mardi au vendredi : 8h30-17h
Samedi : 9h-12h (de 9h à 11h : uniquement les dépôts de dossier carte d'identité ou passeport, sur rendez-vous. / De 11h à 12h : uniquement les remises de passeports et cartes d'identité)

SUIVEZ-NOUS